

## Améliorer l'égalité des genres pendant et après la crise du COVID-19

- De nouveaux services essentiels pour protéger les victimes de violence domestique
- Des actions ciblées nécessaires pour faire avancer l'égalité des genres dans les plans nationaux de relance et de résilience
- Les groupes de femmes les plus vulnérables doivent être soutenus

**Les députés ont examiné l'impact de la pandémie sur les femmes et proposé des mesures visant à protéger les droits de femmes et à promouvoir l'égalité des genres durant et après la crise.**

Dans un rapport adopté jeudi par 485 voix pour, 86 contre et 108 abstentions, les députés soulignent la nécessité d'une réponse à tous les aspects de la crise du COVID-19 tenant compte des questions d'égalité des sexes, afin de faire avancer l'égalité des genres et de protéger les droits des femmes durant la pandémie et au-delà.

**De nouveaux services pour protéger les victimes de violence domestique** Les députés reconnaissent que la réponse des autorités publiques a été insuffisante concernant la violence à l'égard des femmes durant la pandémie. Ils demandent aux États membres de mettre en place des systèmes d'alerte d'urgence sûrs et flexibles et de fournir de nouveaux services permettant aux femmes de contacter la police directement par téléphone, courriel ou SMS.

En outre, les députés exhortent la Commission à établir un protocole européen relatif à la violence contre les femmes en temps de crise qui inclurait des services de protection des victimes. Ils réitèrent leur appel à la ratification de la [Convention d'Istanbul](#) par tous les États membres et demandent au Conseil d'ajouter la violence à l'égard des femmes à la liste des crimes de l'UE. Ils exhortent enfin la Commission à proposer une directive pour lutter contre toutes les formes de violence sexiste.

**Les femmes plus durement touchées par la crise économique** La crise économique touchant les femmes de façon disproportionnée et menant à de plus grandes inégalités entre les hommes et les femmes, les députés appellent les pays de l'UE à incorporer un chapitre

comprenant des actions ciblées afin d'améliorer l'égalité des genres dans leurs plans nationaux de relance et de résilience.

Les députés rappellent que le télétravail n'est pas un substitut aux structures de garde d'enfants et que l'accès à des services de garde est essentiel. Les États membres devraient encourager les hommes, via des mesures incitatives, à avoir recours aux formules souples de travail, qui sont actuellement utilisées par une part disproportionnée de femmes, affirment les députés, qui ajoutent que les États membres devraient transposer pleinement et mettre en œuvre dès que possible la [directive sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée](#).

En outre, les députés appellent la Commission à soutenir les femmes entrepreneurs, notamment via des possibilités d'entrepreneuriat pour les mères ou les parents isolés, et à améliorer l'accès aux prêts, au financement par actions et au microfinancement au moyen de programmes et de fonds européens.

**COVID-19 et intersectionnalité** Les discriminations croisées et structurelles créent des obstacles et des défis supplémentaires, tout en ayant un impact socio-économique négatif sur les groupes de femmes les plus vulnérables. Des mesures appropriées doivent être élaborées pour refléter les différentes circonstances dans lesquelles les femmes se trouvent. Il s'agit notamment des femmes âgées dans les maisons de soins dans lesquelles le virus fait rage, des femmes handicapées incapables d'accéder à leurs réseaux de soutien habituels ou de maintenir une distance physique, des femmes migrantes qui sont plus vulnérables à la violence sexiste, mais aussi des femmes rurales, sans-abri et roms ainsi que des membres de la communauté LGBTQI+, ajoutent les députés.

**Citation** La rapporteure [Frances Fitzgerald](#) (PPE, IE) a déclaré: "Le COVID-19 a sans aucun doute eu un impact différent sur les femmes, de l'augmentation de la violence domestique et des responsabilités de soins aux pertes d'emploi. Pourtant, les hommes ont également été touchés de manière significative; ainsi, les premiers chiffres montrent que les hommes âgés sont plus vulnérables aux effets du virus. Le rétablissement post-virus doit tenir compte de cet impact différentiel si nous voulons reconstruire en mieux, en remodelant notre société pour qu'elle soit pleinement inclusive, pour tous."

### En savoir plus

[Texte adopté \(21.01.2021\)](#)

[Fiche de procédure](#)

[Communiqué - COVID-19: stop à la hausse des violences domestiques pendant le confinement \(07.04.2020\)](#)

[Service de recherche du PE - Parvenir à l'égalité des sexes malgré la pandémie et les défis actuels \(janvier 2021\)](#)

[Étude du PE - Les conséquences sexospécifiques de la crise et post-crise du COVID-19 \(septembre 2020, en anglais\)](#)

[EIGE - COVID-19 et égalité des genres \(en anglais\)](#)

[Produits multimédias - Égalité des genres](#)

## Contacts

---

Nicolas DELALEU

Attaché de presse

☎ (+32) 2 28 44407 (BXL)

☎ (+33) 3 881 72097 (STR)

☎ (+32) 471 95 35 11

✉ [nicolas.delaleu@europarl.europa.eu](mailto:nicolas.delaleu@europarl.europa.eu)

✉ [femm-press@europarl.europa.eu](mailto:femm-press@europarl.europa.eu)

🐦 [@EP\\_GenderEqual](https://twitter.com/EP_GenderEqual)

---